

Occupation du domaine public AVIS DE PUBLICITE DOMANIALE

L'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017, précise que lorsqu'une Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public (AOT) vise une activité économique, la délivrance du titre d'autorisation d'occupation doit être précédée de mesures de publicité et de mise en concurrence. Lorsque l'autorisation d'occupation est la résultante d'une manifestation d'intérêt spontanée, il appartient à l'autorité compétente de s'assurer au préalable, par une publicité suffisante, de l'absence d'autres initiatives concurrentes.

La SPL ESKALE D'ARMOR, concessionnaire du port de Paimpol et le Département des Côtes d'Armor, autorité portuaire vous informent des disponibilités foncières et des demandes d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) en cours.

PORT DE PAIMPOL – Manifestation d'intérêt spontanée

Monsieur Pascal Breton, Gérant de la société Armor Cycles, domiciliée ZA de Lanjouan à Lamballe (22400) a sollicité la SPL ESKALE D'ARMOR pour l'occupation d'un garage quai du Platier à Paimpol afin de stocker des matériels dans le cadre du développement d'un service de mobilités douces, à destination des plaisanciers et des estivants sur la commune de Paimpol et les communes voisines.

En application de l'article L2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, la SPL ESKALE D'ARMOR prend acte de la manifestation d'intérêt spontanée de Monsieur Pascal Breton et s'assure, par la présente publicité, et avant signature du titre, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente sur cet espace situé à l'intérieur des limites administratives du port, sous un délai de 2 semaines suivant la présente publication.



Date de publication de la manifestation d'intérêt spontanée : **30 mai 2022**

Si vous souhaitez formuler une manifestation d'intérêt pour cet emplacement, veuillez adresser votre demande avant le 13 juin 2022 à : contact@eskaledarmor.com (en envoyant un dossier de présentation du projet précisant les statuts du demandeur, la nature du projet, la durée souhaitée, la date du début...)

 02 21 08 02 30

 contact@eskaledarmor.com

 Bat. JERZUAL J114
2, rue Jean Kuster
22000 Saint-Brieuc

SA à conseil d'administration au capital social de 300 000 €
Numéro SIRET: 89491642800028 | Numéro TVA Intracommunautaire : FR77894916428
Numéro RCS : Saint-Brieuc B 894 916 428